

PROCEDURE DE SURCLASSEMENT

RAPPEL

ce formulaire doit obligatoirement être utilisé dans tous les cas de surclassement **quelle que soit la discipline pratiquée**.

HOCKEY SUR GLACE MASCULIN / FEMININ, HOCKEY LUGE

le dossier de surclassement (simple, double) se compose de deux parties distinctes :

A – DOSSIER DE SURCLASSEMENT (recto – verso)

- ⇒ recto : informations concernant le licencié, autorisation parentale, autorité demandant le surclassement
- ⇒ verso : fiche d'aptitude

B – FICHE MEDICALE (partie à détacher par l'adhérent)

Document que le licencié doit (après qu'elle ait été dûment complétée par le médecin examinateur) remettre à son club **sous enveloppe cachetée portant mention des noms, prénom, club du licencié**

A) SIMPLE SURCLASSEMENT

- 1) La première page du dossier doit être renseignée et signée par le président de l'association et les parents du licencié
- 2) Le dossier est remis au licencié par son club afin qu'il effectue sa visite médicale d'aptitude auprès du médecin de son choix
- 3) Le médecin examinateur est tenu de compléter l'encadré ❶ de la fiche d'aptitude ainsi que la fiche médicale.
- 4) Le licencié détache la fiche médicale qu'il place dans une enveloppe cachetée, portant *nom – prénom – club* du licencié concerné. Il remet cette enveloppe avec la seconde partie du dossier aux dirigeants de son club.
- 5) Le club peut – à partir de l'avis donné par le médecin examinateur – saisir la licence 2010/2011 surclassée de l'adhérent.
Attention, dans le cas où le médecin de Ligue s'opposerait au surclassement, il informerait immédiatement le club. Ce dernier sera tenu d'informer le service des licences de ce refus.

Dans l'hypothèse où le surclassement interviendrait après validation de la licence 2010/2011, le club devra saisir, à l'aide du bouton « sous classement / sur classement » situé dans le logiciel Iclub, le surclassement.

- 6) Le club adresse au médecin de Ligue – voir liste fournie – le dossier complet (le dossier de surclassement et l'enveloppe cachetée contenant la fiche d'aptitude)
- 7) Après étude des tests effectués par le licencié, le médecin de Ligue complète l'encadré ❷ devra expédier au club le dossier; la fiche médicale est conservée par le médecin de Ligue.

B) DOUBLE SURCLASSEMENT (concerne les joueurs de hockey U18 3^{ème} année uniquement)



ATTENTION

Le dossier complet de double surclassement devra être adressé par MAIL ⁽¹⁾ au médecin fédéral (voir paragraphe 3)

⁽¹⁾ licences@ffhg.eu

- 1) La première page du dossier doit être renseignée et signée par le président de l'association et les parents du licencié
- 2) Le dossier est remis au licencié par son club afin qu'il effectue sa visite médicale d'aptitude auprès du **MEDECIN RESPONSABLE DE SA LIGUE** (voir liste)
- 3) Le **médecin de ligue** est tenu de compléter l'encadré ② de la fiche d'aptitude ainsi que la fiche médicale puis expédier le dossier complet au club ; ce dernier sera tenu d'adresser par mail ⁽¹⁾ le dossier complet au médecin fédéral pour étude et avis final.
- 4) A réception du dossier, le médecin fédéral examine le dossier et informe le service des licences de la FFHG afin que ce dernier procède à l'enregistrement du double-surclassement dans le logiciel de traitement des licences.

le dossier de surclassement adressé au médecin de Ligue doit être accompagné d'une enveloppe timbrée portant l'adresse du club ou du dirigeant en charge des licences.



DOSSIER DE SURCLASSEMENT

Simple, double-surclassement

Ce dossier concerne :

Nom : Prénom :

numéro de licence : _____ Nom de Association _____
 licencié depuis : ans
 date de naissance : __ / __ / ____ discipline pratiquée :

adresse de l'Association (pour retour du dossier visé par les médecins) :

AUTORISATION PARENTALE

(pour les mineurs)

Nous soussignés,, autorisons notre enfant à évoluer durant la saison en cours en catégorie

Fait le, à

Signature du père

signature de la mère

AUTORITES DEMANDANT L'APTITUDE

(les signatures du Président et de l'entraîneur sont obligatoires)

Président du Club :

Signature :

Entraîneur :

Signature :

Surclassement

Double-surclassement

demandé de la catégorie à la catégorie

Cachet de l'Association

CONSIDERATIONS GÉNÉRALES

Le Médecin Fédéral de la FFHG rappelle aux dirigeants et aux entraîneurs que le surclassement, le double-surclassement, la mixité, ne sont pas et ne doivent pas devenir des moyens de gestion de la ressource que constituent nos joueurs. Ils lui offrent la possibilité de jouer à un niveau supérieur, sous réserve de l'absence de contre-indication médicale, d'un développement statur pondéral équivalent à la catégorie de jeu (s'aider pour cela des courbes taille/poids à la fin du carnet de santé) et d'une adaptation correcte à l'effort (Indice de Ruffier inférieur à « 8 »)

FICHE D'APTITUDE
surclassement SIMPLE ou DOUBLE

1

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur, certifie avoir examiné,
Mr/Mellepour l'obtention d'un :

<input type="checkbox"/> surclassement	<input type="checkbox"/> apte	<input type="checkbox"/> inapte
<input type="checkbox"/> double surclassement	<input type="checkbox"/> apte	<input type="checkbox"/> inapte

Fait à, le

Cachet et signature du médecin

2

AVIS DU MEDECIN FEDERAL DE LA LIGUE
Après examen du dossier médical ou du licencié

Je soussigné, Docteur, certifie avoir examiné,
Mr/Mellepour l'obtention d'un :

<input type="checkbox"/> surclassement	<input type="checkbox"/> apte	<input type="checkbox"/> inapte
<input type="checkbox"/> double surclassement	<input type="checkbox"/> apte	<input type="checkbox"/> inapte

Fait à, le

Cachet et signature du médecin de ligue

3

AVIS DU Dr LE BLOND - MEDECIN FEDERAL
Après examen du dossier médical ou du licencié

Je soussigné, Docteur, certifie avoir examiné,
Mr/Mellepour l'obtention d'un :

<input type="checkbox"/> surclassement	<input type="checkbox"/> apte	<input type="checkbox"/> inapte
<input type="checkbox"/> double surclassement	<input type="checkbox"/> apte	<input type="checkbox"/> inapte

Fait à, le

Cachet et signature du médecin fédéral

FICHE MEDICALE

(se munir impérativement du carnet de santé pour la visite médicale)

Nom et prénom de l'adhérent :

date de naissance : __ / __ / ____

nom du club :

Surclassement

Double-surclassement

Mixité

1- Données morphologiques :

Poids..... Taille.....

Les valeurs doivent être équivalentes à celles de la catégorie d'âge supérieure.

2- Examen clinique général :

(Pulmonaire, neurologique, ORL, ophtalmo...pouvant entraîner une gêne et contre indiquer la pratique à un niveau supérieur).....

3- Examen cardio-vasculaire :

a) Antécédents familiaux :

b) Antécédents personnels : malaise, syncopes.....

c) Clinique :

d) Epreuve fonctionnelle : Indice de RUFFIER= (P0+P1+P2) – 200 / 10

Pouls au repos, PO =

Faire pratiquer 30 accroupissements en 45 secondes

Pouls dès la fin de l'effort, P1 =

Pouls une minute après l'effort, P2 =

Résultats : de 0 à 2 : athlétique - de 3 à 5 : bonne adaptation à l'effort - de 6 à 10 : adaptation moyenne - au delà de 10 : adaptation mauvaise. Un indice de Ruffier supérieur à 8 est une contre-indication au surclassement

4- Examen locomoteur :

a) Rachis (radios au moindre doute) :

b) Genoux (conflits fémoro patellaires, instabilité) :

c) Pieds (podoscopie ? stabilité de la cheville) :

d) Autres :

5- Autres éléments d'appréciation :

a) Autres sports pratiqués :

b) Charges totales d'entraînement hebdomadaires :

c) Niveau scolaire :

d) Sommeil :

e) Traitements en cours :

6- Motif de la demande :

.....
.....

7- Examens complémentaires éventuels :

(ECG, échocardiogramme, EFR, épreuve d'effort.....)

.....
.....

Nom du médecin examinateur :

Fait à,le

*Cachet et signature
du médecin*